



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

perspectives

Question au Gouvernement n° 158

Texte de la question

COMPENSATION DE LA FERMETURE DE LA BASE AÉRIENNE DE CAMBRAI

M. le président. La parole est à M. François-Xavier Villain, pour le groupe Union des démocrates et indépendants.

M. François-Xavier Villain. Monsieur le Premier ministre, en juillet 2008, le Gouvernement a décidé la fermeture de la base aérienne de Cambrai : 1 500 personnels civils et militaires dans un arrondissement de 150 000 habitants, soit 1 % de la population.

Conscient de l'impact de cette décision, le Gouvernement a mis en oeuvre des mesures de compensation dans le cadre d'un contrat de redynamisation de sites de défense et a décidé l'implantation, à Cambrai, d'un établissement dépendant du commissariat général des armées.

Ces mesures ont été longues à appliquer mais ont fini par se concrétiser le 9 février 2011 par la signature du contrat et par la pose de la première pierre du centre administratif des armées par deux ministres, celui de la défense et celui de l'aménagement du territoire, accompagnés des préfets du Nord et du Pas-de-Calais - comment mieux symboliser l'engagement de l'État ? L'opération était prête et pouvait démarrer à l'été 2012, pour s'achever, comme il nous était demandé, le 1er septembre 2013.

Or, le 31 juillet 2012, le ministre de la défense a semble-t-il décidé de mettre un terme à ce projet, reniant ainsi les engagements antérieurs. Je dis " semble-t-il " car, à ce jour, le ministre n'a pas cru devoir m'en informer, marquant ainsi une forme de désinvolture à l'égard d'une collectivité qui n'a pas démerité. (*Murmures sur les bancs du groupe SRC.*)

M. François Rochebloine. Scandaleux !

M. François-Xavier Villain. Ceci m'amène, monsieur le Premier ministre, à vous poser une seule question : que vaut, sous votre gouvernement, la parole de l'État ?

Votre réponse sera écoutée avec intérêt par les millions de Français qui entendent des promesses ; écoutée avec intérêt par les habitants de la région Nord-Pas-de-Calais qui ont pris acte de l'engagement de l'État de créer le canal Seine-Nord ; écoutée avec intérêt par les habitants du Cambrésis qui demandent au Gouvernement de garantir l'équité entre les territoires et l'impartialité de l'État. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI et plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de la défense*. Monsieur le député, vous avez raison de rappeler que c'est le précédent gouvernement qui a décidé la fermeture de la base aérienne de Cambrai en 2008. Vous avez raison également de rappeler que, à l'issue de cette fermeture, des mesures de compensation ont été préparées, en particulier un centre de facturation commun au ministère de la défense et au ministère des finances et que ce projet se délitait au fur et à mesure que passaient les mois, à tel point que lorsque j'ai pris mes fonctions il ne restait plus qu'un centre d'évaluation des coûts d'environ 200 personnes.

J'ai fait étudier ce projet avec une grande attention, notamment son utilité puisqu'il s'agissait d'une création *ex nihilo*. Il ne m'a pas paru pertinent. Or en période de redressement des comptes publics il importe que les investissements soient pertinents. J'ai par conséquent décidé de suspendre le projet fondé sur une hypothèse pour le moins fantaisiste.

M. Guy Geoffroy. Oh !

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre*. Vous avez estimé nécessaire de contester cette décision auprès du tribunal administratif de Paris et vous avez été débouté. (*Murmures.*)

Nous avons en revanche mis en place une cellule de reclassement pour l'ensemble des personnels susceptibles d'être intéressés. À cette date, l'ensemble des personnels a trouvé une solution et les organisations syndicales ont toutes rendu hommage à la méthode que nous avons utilisée. Je vous rappelle enfin que vous avez été reçu par mon cabinet et que je suis tout prêt à vous recevoir prochainement...

M. François-Xavier Villain. Enfin !

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre*. ...si des questions n'ont pas encore été réglées. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, GDR et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [M. François-Xavier Villain](#)

Circonscription : Nord (18^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 158

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 octobre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 octobre 2012](#)